

4B

S.A.R.L au capital de 8 000 euros

Siège social : 51, Boulevard Lefebvre

75 015 PARIS

N° Siret : 522 702 299 00010

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

GENERALE EXTRAORDINAIRE

SEANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt et cinq,
Et le 31 mars à dix-huit heures,

Les associés de la SARL 4B, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en huit mille parts sociales de 1 euros chacune, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la gérance remise en main propre.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres de l'assemblée en entrant en séance.

NOMS	NOMBRE DE PARTS	SIGNATURES
Kamel BAILECHE	1 600	
M'Hand BAILECHE	1 600	
Omar BAILECHE	4 800	

B.K

B.M

O.B

Les associés présents ou représentés réunissant le quorum requis, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes questions à l'ordre du jour.

Monsieur M'Hand BAILECHE, gérant associé, accepte de présider la séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Démission de la gérance
- Nomination du nouveau gérant
- Modification corrélative des statuts
- Questions diverses

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ☐ Une copie de la lettre « remise en main propre » adressé à chaque associé,
- ☐ La feuille de présence
- ☐ Le rapport de la gérance
- ☐ Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personnes ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur M'Hand BAILECHE adressée à chacun des associés et devant prendre effet à l'issue de la présente assemblée et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

B.K

B.M

O.B

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Gérant unique :

Monsieur Omar BAILECHE

Demeurant 2, Rue Léon Moussinac – 94 800 VILLEJUIF

Né le 18 juillet 1966 à Ouaguenoun (Algérie)

De nationalité Française

Pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Il aura les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux conférés dans les statuts de la société.

Monsieur Omar BAILECHE présent à l'Assemblée, déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées, et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

TROISIEME RESOLUTION

Comme conséquence de la résolution précédente, les statuts de la société ont été modifiés tel que :

ARTICLE 11 - GÉRANCE

La société est administrée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques, associés ou non, avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Monsieur Omar BAILECHE demeurant au 2, Rue Léon Moussinac – 94 800 VILLEJUIF est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

Le reste de l'article reste inchangé

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

B.K

B.M

O.B

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés présents.

Monsieur M'Hand BAILECHE

Bon pour fin des fonctions de gérance

Bon pour Fin de gérance

Monsieur Omar BAILECHE

Bon pour acceptation des fonctions de gérance

Bon pour Acceptations des Fonctions de gérance
Bonay

Monsieur Kamel BAILECHE

Associé

Bon

B.K

P.M

Bonay
O.B.